

École

Nom :	Haute École Louvain en Hainaut - Département École d'Ingénieurs
Sigle :	HELHa
Type :	École étrangère
Pays :	Belgique
Sites de l'École :	Mons, Charleroi

Suivi des accréditations précédentes

Avis n°2016/09-07

Objet de la demande d'accréditation

<p>Catégorie RAD (Renouvellement de l'admission par l'État de diplôme étranger) :</p> <p>- Master en Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Biochimie, en formation initiale sous statut d'étudiant</p> <p>Catégorie RAD (Renouvellement de l'admission par l'État de diplôme étranger) :</p> <p>- Master en Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Chimie, en formation initiale sous statut d'étudiant</p> <p>Catégorie RAD (Renouvellement de l'admission par l'État de diplôme étranger) :</p> <p>- Master en Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Électromécanique, en formation initiale sous statut d'étudiant</p> <p>Catégorie RAD (Renouvellement de l'admission par l'État de diplôme étranger) :</p> <p>- Master en Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Électronique, en formation initiale sous statut d'étudiant</p>
--

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09,
- Vu la demande présentée par la Haute École Louvain en Hainaut - Département École d'Ingénieurs,
- Vu le rapport établi par Nathalie CAYOT (membre de la CTI, rapporteure principale), Francine PIERRE (membre de la CTI), Delphine PAOLUCCI (experte auprès de la CTI), Maxime RENAULT (expert élève-ingénieur auprès de la CTI),
- et présenté en Commission le 8 juin 2021,

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'admission par l'État des diplômés étrangers suivants	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Master en Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Biochimie	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2026-2027	maximale
Master en Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Chimie	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2026-2027	maximale
Master en Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Électromécanique	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2026-2027	maximale
Master en Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Électronique	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2026-2027	maximale

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'établissement

- Mettre en place un dialogue budgétaire avec l'école d'ingénieurs.

Pour l'École et les différentes spécialités

- Dégager des moyens humains pour le support technique des enseignants lors des séances pratiques ;
- Construire la stratégie internationale et développer la formation au contexte international et à la multi culturalité ;
- Formaliser la représentation des partenaires professionnels dans les instances et contractualiser les relations partenariales ;
- Mettre en place un observatoire de l'emploi et des métiers ;
- Formaliser le retour vers les étudiants de l'évaluation des enseignements ;
- Diminuer le nombre d'heures encadrées pour être en conformité avec les préconisations de la CTI ;
- Poursuivre le travail visant à l'augmentation du niveau d'anglais des élèves-ingénieurs.

L'école établira **un rapport intermédiaire**. Ce document est à transmettre le 15 décembre 2024, exclusivement sous format numérique, au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômes suivants :

Intitulé du diplôme	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Master en Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Biochimie	2021	2026-2027
Master en Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Chimie	2021	2026-2027
Master en Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Électromécanique	2021	2026-2027
Master en Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Électronique	2021	2026-2027

Délibéré en séance plénière à Paris, le 8 juin 2021.

Approuvé en séance plénière à Paris, le 7 juillet 2021.



La Présidente,
Élisabeth Crépon